

Indicateurs qualité et sécurité des soins - 2022 (St Victor)

Qualité et coordination des prises en charge



Le CHU Amiens-Picardie est certifié V2014 niveau B*
par la Haute Autorité de Santé

**Classification allant de A (certification sans recommandations) à E (non-certification)*

Coordination des prises en charge – Tenue du dossier patient

Le dossier patient est un élément central de la qualité, de la sécurité et du suivi des soins. Il permet d'assurer la coordination des différents professionnels auprès du patient. Sa bonne tenue est

essentielle à la continuité et à l'efficacité de la prise en charge du patient. Cette évaluation est réalisée selon une méthodologie nationale qui consiste à vérifier que le

dossier du patient présente certains éléments ou renseignements, tels que la présence d'une lettre de liaison produite le jour de la sortie du patient ou la traçabilité de la prise en charge de la douleur.

Qualité de la lettre de liaison à la sortie

48% ●

Prise en charge de la douleur

46% ●

Projet de soins, projet de vie

76% ●

e-Satis **Qualité de prise en charge perçue par les patients (E-satis)**

e-Satis est le dispositif de la Haute Autorité de santé pour mesurer en continu la satisfaction et l'expérience des patients hospitalisés en médecine, chirurgie et obstétrique de 48h, en chirurgie ambulatoire et en soins de suite et de réadaptation.

C'est un dispositif national commun à tous les établissements de santé de France sous forme de questionnaire anonyme adressé par mail 2 semaines après la sortie.

Les patients donnent ainsi leur avis sur tous les aspects de leur séjour : l'accueil dans l'établissement ; la prise en charge par les professionnels de santé ; la chambre et les repas ; l'organisation du retour à domicile.

Données insuffisantes en 2022

Pratiques dans la prévention des infections associées aux soins

Indicateur de consommation de Solution Hydro-Alcoolique (SHA)

●

Mise en place des précautions complémentaires contact

23% ●

Mise en place des précautions complémentaires contact et information du patient

0% ●

Taux de Vaccination antigrippale des professionnels : 37%

- Cible nationale atteinte
- Proche de la cible
- En dessous de la cible